

Sécurisez vos déductions fiscales pour vos travaux de rénovation en 2024

Les types de travaux éligibles

- Travaux d'économie d'énergie (isolation, chauffage performant, systèmes de régulation)
- Travaux d'adaptation du logement pour les personnes âgées ou en situation de handicap
- Dépenses liées à la sécurité des installations électriques ou au remplacement de matériaux dangereux
- Travaux de rénovation énergétique globale (sous conditions de performance)

Les justificatifs indispensables à conserver

- Factures détaillées mentionnant le nom, l'adresse, la nature précise des travaux et le taux de TVA appliqué
- Devis signés et datés par l'entreprise réalisant les travaux
- Preuves de paiement (relevés bancaires, copies de chèques ou virements) correspondant au montant des factures
- Certificats de qualification RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) de l'artisan au moment des travaux

Documents spécifiques pour les aides et crédits d'impôt

- Attestations de performance énergétique fournies par l'installateur
- Justificatifs de versement des aides publiques (MaPrimeRénov, CEE, aides locales)
- Copie de la déclaration préalable de travaux ou du permis de construire si nécessaire
- Fiches techniques des équipements installés prouvant leur conformité aux normes en vigueur

Bonnes pratiques d'archivage

- Numérisez l'ensemble de vos documents dans un dossier sécurisé sur le cloud
- Conservez les originaux papier pendant au moins 3 ans après la date de déclaration
- Classez vos dossiers par année fiscale pour faciliter un éventuel contrôle
- Vérifiez que chaque facture comporte bien le numéro SIRET de l'entreprise